

J'ai affirmé que le régime de la libre entreprise a provoqué deux guerres de notre vivant, ce qui est indéniable.

Une VOIX: Je le nie.

M. GILLIS: L'histoire le prouve. Je rappelle aux honorables députés à ma gauche, qui croient encore à la libre entreprise et qui, en Alberta, appliquent un régime économique qui semble donner entière satisfaction au parti tory. . .

M. REID: L'économie dirigée n'existait-elle pas en Allemagne?

M. GILLIS: En Alberta, le parti tory a décidé de ne pas prendre part aux élections provinciales parce qu'il était satisfait du gouvernement au pouvoir.

Monsieur l'Orateur, la dernière guerre nous a prouvé en premier lieu que le régime de libre entreprise n'était pas à la hauteur de la tâche. Les dictateurs sont nés de l'égoïsme et de la loi du plus fort. Voilà ce qu'est la libre entreprise. Nous voulons remplacer ce régime par le dirigisme. Chacun de nous se trace un programme de vie, ou du moins devrait s'en tracer un. Nous dressons des plans pour notre maison.

Une VOIX: Non.

M. l'ORATEUR: Je rappelle aux honorables députés qu'ils ne doivent pas interrompre celui qui a la parole. On peut l'interroger, s'il le permet.

M. GILLIS: Merci, monsieur l'Orateur. Les interruptions ne me contrarient pas, car elles démontrent que je commence à piquer quelqu'un et que mes paroles portent. Je croirais perdre mon temps, si les honorables députés lisaient leur journal sans s'occuper de moi, mais je vous remercie quand même, monsieur l'Orateur.

Je m'étonne de voir d'éminents avocats qui, comme nous, ont foi dans le règne du droit et ne cessent d'en faire état, s'opposer à l'adoption d'un projet de loi dont le but principal est d'assujettir notre vie économique au règne du droit, en faisant disparaître le brigandage, j'emploie ce mot à dessein. L'honorable député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) a déclaré hier à la Chambre que les grandes entreprises exploitaient nos gens sans vergogne, tout en encaissant des bénéfices exorbitants auxquels aucun avocat compétent, parmi mes auditeurs, ne saurait trouver d'excuse dans les circonstances actuelles. Voici mon premier conseil: remplaçons, dans le domaine économique, la lutte sauvage et sans merci par l'ordre qui règne dans les autres sphères de notre société. Nous réclavons un nouveau régime susceptible de protéger chaque citoyen et son gagne-pain contre les menées

[M. Gillis.]

des profiteurs. Tous ceux qui s'opposent au projet de loi désapprouvent en effet ce principe.

A l'honorable député qui défend la coalition des tories et des créditistes en Alberta, je rappelle qu'il n'existait aucune réglementation pendant les années 30. Nous avons repris, au cours du dernier conflit, les cris de ralliement lancés durant la première guerre mondiale. Comme alors, nous avons chanté la démocratie, la liberté, le droit de chacun à une existence et à un foyer convenables. Ces mots d'ordre avaient les mêmes auteurs. Or, qu'avons-nous trouvé en rentrant des combats, à la fin de 1918? Les années 30 n'ont pas connu les régies. Seul l'ouvrier, l'ancien défenseur du pays, restait assujetti à l'article 98 du Code criminel. Voilà comment on lui a répondu à son retour, lorsqu'il a demandé à l'Etat de remplir ses promesses. Il va sans dire que de telles restrictions agréaient à certaines classes. De 1930 à 1939, le Gouvernement est demeuré étranger à notre vie économique. Durant cette période, un million et demi de citoyens ont chômé tandis que des camps d'asservissement surgissaient au pays. Des milliers d'hommes qui avaient offert leur sang pour la liberté se sont vu enrégimenter comme des esclaves dans ces chiourmes où ils touchaient 20c. par jour. On a lancé contre eux la gendarmerie, armée de gaz lacrymogène. La réglementation allait à rebours. Où donc était passée la liberté? Il leur restait celle de marcher pieds nus quand ils n'avaient plus de chaussures, de crever de faim quand ils ne pouvaient trouver de quoi manger, de marcher de Vancouver à Ottawa pour implorer la pitié des législateurs réunis dans ces augustes Chambres. Personne ne s'opposait aux régies, sauf certaines gens comme nous qui les combattaient à l'époque.

La seconde Grande Guerre est maintenant terminée. Je le répète, j'ai écouté plusieurs honorables députés dénoncer le communisme mais l'entreprise libre nous a fait faux bond à deux reprises de notre vivant, et l'on tente maintenant, par tous les moyens possibles, d'anéantir les fins pour lesquelles nous avons combattu durant le dernier conflit. Encore une fois on a promis aux soldats, aux fils de ceux auxquels nous avons fait tant de promesses entre 1914 et 1918, qu'ils trouveraient à leur retour dans leur patrie des habitations, un nouvel ordre social, que le Gouvernement les protégerait de la misère et de la dégradation qui furent leur partage dans les années trente. A deux reprises nous avons donné à l'entreprise libre toute liberté d'action mais elle a asservi le monde. Il faut éviter à tout prix la répétition de cet état de choses qui